

## Parc Marcel Cabiddu

Né des affaissements miniers, le parc Marcel Cabiddu fût dans les années 1970 l'un des premiers exemples de requalification d'un ancien site minier en parc de loisirs et centre nautique (planche à voile, Stand Up Paddle, canoë-kayak, VTT, disc-golf...). Des activités ludiques et originales, comme des balades en trottinette électrique, un jeu de piste version 2.0 ... permettent de découvrir le site tout en s'amusant. Le parc de 250 hectares d'espaces verts s'étend sur les communes de Wingles, Billy-Berclau et Douvrin.



© Michel Guilbert



# Randofiche 46



© Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

## Code de balisage FFRandonnée

-  Bonne direction
-  Tourner à gauche
-  Tourner à droite
-  Mauvaise direction

### Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane

100, avenue de Londres - Béthune - 03 21 61 50 00

Un problème (balisage, entretien...) sur le circuit, signalez-le au 06 80 52 83 17 ou à [guillaume.dubromel@bethunebruay.fr](mailto:guillaume.dubromel@bethunebruay.fr)

### Office de tourisme de la région de Béthune-Bruay

3 rue Aristide Briand - Béthune - 03 21 52 50 00  
4 place Roger Salengro - Lillers - 03 21 25 26 71

Télécharger les Rando fiches et les traces GPX sur [www.tourisme-bethune-bruay.fr](http://www.tourisme-bethune-bruay.fr)  
Facebook : Béthune Bruay Tourisme

## Le Chemin Vert Au départ de Billy-Berclau



Distance : **8 km**



Durée : **2 h**

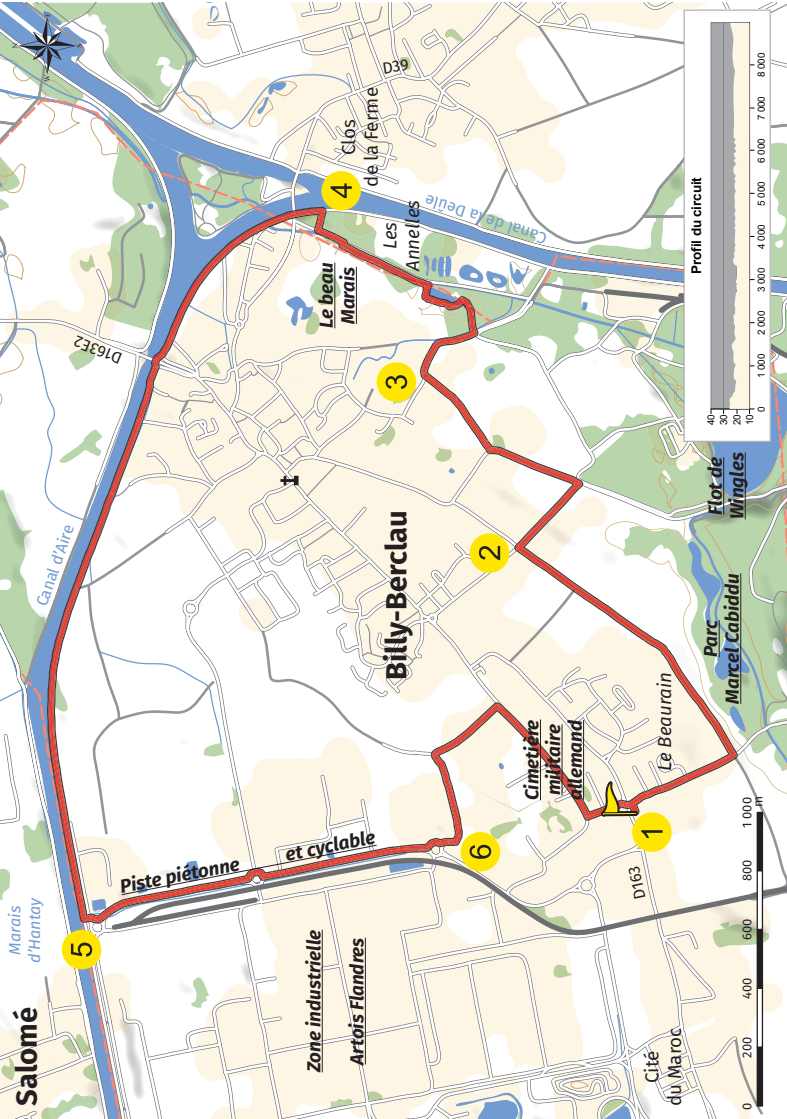


Balisage : **jaune**



Niveau : **facile**

Le circuit ne présente aucune difficulté. Il traverse des zones humides, longe le chemin de Halage du Canal d'Aire et emprunte au retour une piste piétonne et cyclable sécurisée.



## Descriptif du circuit :

🚩 **Départ : Parking Auchan Supermarché**

- 1 Quitter le parking, prendre à droite la rue Jules Ferry pendant 300 m, en direction des espaces verts du Parc Marcel Cabidou. Puis, prendre à gauche le chemin de terre.
- 2 Au croisement, virer à droite rue Maurice Ravel, puis à gauche pour emprunter le chemin du Marais Winglois. Bifurquer légèrement à droite dit chemin des Minemes pour ensuite rattraper la rue Digue Gustin.
- 3 Continuer sur quelques mètres, puis tourner à gauche en direction de l'étang de pêche. Traverser le site, puis longer le petit cours d'eau sur 300 m environ. Emprunter la passerelle, tourner à gauche, puis à droite pour rejoindre le chemin du Halage.
- 4 Virer à gauche et longer le canal d'Aire et continuer sur 3km environ.
- 5 Tourner à gauche (entreprise EarthMinded), puis continuer sur le boulevard Est. Au 2<sup>e</sup> rond-point bifurquer à gauche rue Louis Pasteur.
- 6 Continuer sur cette rue pendant 600 m puis tourner à droite rue Général de Gaulle. Poursuivre sur celle-ci sur 500 m environ afin de regagner le point de départ.